L'Avenir de la Nouvelle-Orléans
Bureaux—No. 72 rue du Champ.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 24 MAI.

FEUILLETON.

LES FAUX MONNAYEURS AU XIXe SIECLE.

ROMAN PAR CAMILLE BIAS.

DEUXIEME PARTIE.

LE COFFRET.

XIII—Suite.

—D'abord, rien n'est moins certain que l'arrestation de Mlle Mathieu. Il faudrait pour cela un concours de circonstances tel, qu'il est peu supposable; mais, dans tous les cas, je vous le répète, elle a le courage nécessaire pour supporter ce malheur, et nous la retrouverons prête à continuer la lutte, malgré cette première blessure.

Pour l'unique fois de sa vie peut-être, Daniel n'eut pas le courage de cacher à son père adoptif ses angoisses et ses larmes; ce qui fut pour celui-ci une profonde douleur.

—Ah! s'écria-t-il, je porte malheur à tout ce qui m'entoure, à tout ce qui m'aime. Devant cette fatalité qui frappe avec moi ceux qui m'approchent, il ne me reste qu'un devoir à remplir: quitter cette existence, où je suis une cause incessante de maux et de douleurs.

En face de ce désespoir, le jeune homme retrouva son courage; il s'agenouilla pour s'accuser, et les douces paroles de paix de l'abbé Perin ramenèrent l'espérance dans ces âmes attristées.

Quant à M. Samson, après avoir renvoyé Daniel auprès de l'aveugle et du pesle dont il comprenait l'inquiétude, il se convint de l'adresse de Mme de Blesne, donnée par Beadruche à Alice, pour le cas où la jeune fille aurait besoin de lui, et se rendit rue Tarbigo. La concierge était encore debout, occupée à son habitude; mais Justin, devenu garde de nuit depuis que son ancien camarade l'avait appelé, ne pouvait plus soigner la loge, et force était à sa mère de faire seule son service.

Quand l'ex-commissaire eut nommé Beadruche, ce furent des exclamations à n'en pins finir, et l'histoire de la tentative de meurtre lui fut racontée par Mme Blesne, dans tous les détails qu'elle en connaissait. Il apprit aussi que le jeune homme était parti à un rendez-vous, où l'appelait une lettre d'Alice Mathieu; alors tout lui parut expliqué. La conversation des deux jeunes gens avait été surprise, et, l'un après l'autre, ils s'étaient trouvés attirés dans un guet-apens. M. Samson frémit à la pensée que si Alice s'était confiée ce jour-là à Beadruche, l'évasion de l'aveugle devenait impossible, et Daniel était perdu. Il ne fit donner l'adresse du blessé, auquel il portait, di-sait-il, un vif intérêt.

—Je vous en prie, monsieur, demanda Mme Blesne, ne dites pas à madame, que vous allez trouver là-bas, que je vous ai raconté toutes ces choses. Il m'accuserait de bavardage.

—C'est pourtant tout naturel.

—Non; et mon fils a ses raisons pour cela.

—Ah! fit l'ex-commissaire, en rentrant d'un pas dans la loge.

—Oh! ce n'est pas pour vous qu'il m'a défendu de causer; il ne pouvait deviner qu'il viendrait ici un ami de Beadruche; c'est pour M. Martinet.

—Qu'est-ce que c'est que M. Martinet?

—C'est comme qui dirait le bailleur de fonds de mam'selle Placidie, la nommable. C'est aussi le propriétaire de Beadruche.

—Et le jeune homme lui doit peut-être plusieurs termes.

—Pas du tout; on le loge pour rien. Mais il a dans l'idée que son M. Martinet appartient à la rousse. Or, Justin a au horreur tout ce qui touche de près ou de loin, à la police.

M. Samson sourit avec bienveillance.

—Ça, voyez-vous, monsieur, c'est dans le sang; il l'a sucé avec mon lait, et tant que mon pauvre défunt a vécu, il l'a entretenu dans ces idées-là. Ça fait que si vous lui disiez que j'ai tant travaillé avec vous, il pourrait croire que j'en fais autant avec l'autre.

—Soyez tranquille, madame Blesne, et dormez en paix; je n'emporterai d'ici que l'adresse de notre blessé.

L'ancien magistrat allait sortir; un coup de sonnette timide interrompit son salut d'adieu.

—Quelle maison! grommela la concierge en tirant le cordon; il est plus de minuit et il y a la moitié des locataires qui ne sont pas encore rentrés.

Mais ce n'était pas un locataire, et Mme Blesse eut un mouvement de surprise, à la vue d'une femme voilée qui lui dit d'un ton contraint:

—Ah! vous n'êtes pas seule. J'aurais pourtant désiré vous parler.

—Je vous reconnais bien, répondit la concierge. Mais ce n'est guère l'heure de la conversation.

Reconnaître une femme, dont le voile ne laissait pas deviner même la couleur du visage, pouvait paraître assez problématique. Cependant, M. Samson avait, de son côté, fait un mouvement de surprise aux premiers mots prononcés par l'étrangère, et, lorsque de se retourner vers elle, il affectait de se courber sur la cheminée, comme un homme plongé dans un examen.

—Monsieur est de mes amis, dit Mme Blesse. Vous pouvez parler devant lui.

L'ex-magistrat ne s'expliqua point cette réponse, mais, avec la rapidité d'exécution que donne à ces parents l'habitude des recherches, il en profita.

—Je ne veux pas être une gêne, dit-il d'une voix un peu enrouée, en se retournant à demi pour saluer, et se dirigeant vers le petit escalier de la soupente qui servait de chambre à Justin.

La concierge l'y suivit; et, avant de fermer sur lui la porte, lui dit tout bas un: Merci! qui fut une deuxième énigme, mais dont il prit son parti comme du reste.

—Etes-vous sûre que personne ne peut nous entendre? demanda la visiteuse dès qu'elle se vit seule avec l'autre femme.

—C'est du chêne, répondit la concierge en frappant sur la porte de l'escalier.

Cela parut suffire à l'étrangère, qui prit un siège sur l'invitation de Mme Blesse, sans voir que la soupente avait des vitres sur la loge.

—Madame, dit-elle ensuite, vous devez entendre parler souvent de Mlle Placidie par les gens qui viennent la consoler.

—Tous les jours, plus ou moins.

—Que pense-t-on d'elle généralement?

—Ce que vous en pensez vous-même si vous l'avez connaît. C'est mineur, invraisemblable; tous ceux qui en sortent en ont la chair de poule. Vous avez eu tort de ne pas rester l'autre jour à la consultation, vous auriez vu que tout ce que je pourrais vous dire n'est rien, comparé à ce que fait Mlle Placidie. Mais excusez si je vous fais une observation. Est ce qu'il n'est pas bien tard pour causer? Demain matin nous y verrions plus clair.

—Je sais que je vous dérange, dit la visiteuse, mais je serai reconnaissante.

Elle posa sur la cheminée deux pièces d'or.

—Oh! ce n'est pas pour moi que je dis ça, s'empressa de reprendre la concierge, j'ai bien l'habitude de me coucher tard, quand Justin n'est pas là. Il faut ce qu'il faut après tout.

—Etes-vous en bons termes avec Mlle Placidie?

—On ne saurait meilleurs.

—Pourriez-vous obtenir d'elle, qu'elle donne une consultation chez vous, à l'heure où il n'y vient plus personne?

—Cela veut dire entre une et trois heures du matin.

—A peu près. On la paiera ce qu'elle demandera.

—Dame, je peux toujours lui en parler.

—Et vous, madame, si vous obtenez cela, je ne vous oublierai pas non plus.

—Je ferai ce que je pourrai, je ne saurais promettre autre chose.

L'étrangère ne se levait pas pour partir; on eût dit qu'elle hésitait à parler encore.

—Y a-t-il autre chose pour votre service? demanda Mme Blesse.

—Ce monsieur qui est venu pendant que j'étais là-haut...

—Ah! oui; quel qui vous a fait mauvaise, et que Beadruche a empêché de courir après vous.

—Oui. Vous le connaissez?

—Pas le moins du monde. Il n'est venu que cette fois-là, en me disant qu'il était le médecin de Mlle Placidie.

—Il l'a dit seulement elle.

—Seulement, moi, sans en avoir l'air, j'ai demandé à le nommable des nouvelles de mon docteur, et elle n'a pas eu ce que je voulais dire, par la raison bien simple que, n'ayant jamais été malade, elle n'a jamais eu besoin de médecin.

—Cependant, il a traversé la salle d'attente pour se rendre dans l'appartement, comme s'il le connaissait.

—C'est qu'il venait pour l'autre.

—Qui cela, l'autre?

—M. Martinet, le protecteur de Mlle Placidie. La police, voyez-vous, ça fait des mystères de tout, et ça connaît tout le monde.

—La police, répéta la visiteuse sans comprendre.

—Mais oui; tout ce monde-là, ça en est.

—Vous croyez cela?

—J'en suis sûre.

L'étrangère réfléchit un instant.

—Oh! murmura-t-elle, ce serait plus hardi que tout le reste.

—Vous dites, madame?

—Etes-vous discrète? demanda la dame voilée.

—Oui, madame; discrète par goût et par état. Les concierges, si c'était bavard, ça pourrait faire toute ensemble tout un quartier. Aussi, ça ne se voit guère heureusement.

L'étrangère ne fit sans doute pas absolument convaincue de l'affirmation, car elle reprit:

—Cet homme, qui en dit le médecin de la nommable, pourrait essayer d'entrer votre discrétion.

—Il le pourrait un million qu'il n'en saurait pas plus que personne. Qu'est-ce que c'est donc, de vous rendre malade, madame Blesse, et de vous vous mettre aux mains de la police.

La concierge parlait encore, elle avait oublié l'hypothèse, sur la vindicte policière.

—Je ne veux pas, dit-elle, que cet homme ait jamais quelque chose de ma connaissance. Or, s'il venait interroger!.....

On ne sait, interrompit Mme Blesse, et avec le plus grand plaisir.

—Vous plaisantez aussi le chiens de Mlle Placidie avec son perroquet. Elle nous enlèverait son pain. Attendez tout cela pour le mieux. Voilà un Evangile sur ce que je vous devrai.

Elle offrait enfin s'éloigner, quand Mme Blesse s'écria:

—Et! mais qui oublie que j'ai une commission pour vous.

—Pour moi? fit l'inconnue fort surpris.

—Mais oui; vous savez bien le petit jeune homme qui vous a ouvert la porte chez la nommable.

—Eh bien?

—Il m'a prié de vous dire, si jamais vous revenez ici, qu'il était tout à vous dévouement.

—Je ne le connais pas.

—Il balbutiait à jamais vue que cette fois-là; mais vous l'indiquant quand que la nommable eut lumière lui dépêcha.

—Qu'est-ce que c'est que ce jeune? demanda l'inconnue, après un court moment d'hésitation.

—Ah! pour le moment, vous ne pourriez lui parler. Il a été à moitié assassiné ces jours-ci, et quelqu'un que je ne viendra de loin, peut qui le soignent n'est pas encore grand esprit.

La visiteuse qui était debout, retomba sur son siège. Elle tremblait.

—Toujours et partout du sang, murmura-t-elle. Des mystères et des crimes.

—Qu'est-ce que vous dites donc? demanda la concierge avec une certaine surprise de crainte, en faisant un pas en arrière.

—Connaît-on l'assassin? fit brusquement la femme voilée.

—Malheureusement non. Celui qui l'a tiré de l'eau ne peut rien dire, n'ayant rien vu.

—Je reviendrai demain aussi tard qu'aujourd'hui probablement.

—Si c'est parce que vous avez peur d'une rencontre, convenez d'une chose: je laisserai ma porte entr'ouverte vous entrerez. Si, par hasard, l'homme aux lunettes était ici, ou que quelque chose me parût louche, vous continuerez de vous promener, jusqu'à ce que je vous donne de mes nouvelles. Dans ce cas, la porte sera fermée.

—Ah! fit l'étrangère avec une profonde émotion cette fois, et la nommable me remettra sur ce que je veux savoir, je vous devrai, madame, plus que la vie.

—Demain soir, vous aurez sa réponse.

Mme Blesse tira le cordon, la dame voilée sortit de la loge.

—Cette femme là, c'est une vraie mine d'or, exclama la concierge, en prenant sur la cheminée les pièces qu'elle fit joyeusement sonner.

—Vite, le cordon, madame Blesse. Je reviendrai demain, et je vous dirai pourquoi je suis si pressé, dit une voix derrière elle.

Mme Blesse avait oublié son premier visiteur, et la surprise lui arracha un cri de terreur, en même temps qu'elle le fit immobile.

—Ah! c'est vrai, fit-elle enfin, vous étiez là-haut, je vous remercie d'avoir bien voulu rester là, car je n'étais pas trop rassurée....

Elle parlait encore que M. Samson avait fait lui-même l'office qu'il réclamait d'elle, et se précipitait dans la rue.

—En voilà une autre de laide! s'écria-t-elle.

Puis, après réflexion.

—Voilà! il a sans doute une femme qui va lui faire une scène. Et il n'osait pas descendre pendant que l'autre était encore là. Pauvre cher homme!

Elle regarde la pendule.

—Tout près de deux heures! Je lui ferai mes excuses et mes remerciments; car enfin, c'est parce qu'il a vu que j'avais peur qu'il est resté ici, j'en suis sûre. Justin va être bien surpris quand il entendra toutes ces histoires.

Elle enferma ses pièces d'or, disant:

—C'est égal, c'est bien payé. On peut même passer la nuit entière à ce prix-là.

(*A continuer.*)

Les travaux législatifs.

M. Oscar Arroyo, sous-secrétaire d'Etat qui, en l'absence de M. Strong, remplit les fonctions de Secrétaire d'Etat avec autant de zèle que de capacité, a eu l'heureuse idée de faire publier dans le journal officiel, une liste analytique de toutes les lois et résolutions adoptées à la session ordinaire de l'Assemblée générale. Nous annonces cette liste qui comprend 61 lois résolutions avec la date de la promulgation.

1—Loi sur les élections, 9 janvier 1877.

2—Loi autorisant les présidents des deux Chambres à destitre, jusqu'à concurrence de $300,000, des reçus recevables en paiement des licences, etc., 19 janvier.

3—Autorisant un emprunt pour l'Asile des aliénés, 31 janvier.

4—Allouant $100,000 pour les dépenses de l'Assemblée, 30 janvier.

5—Amendant la section 1288 des statuts révisés, 3 février.

6—Mécontentes demandant l'aide du gouvernement national pour les levées, 5 février.

7—Autorisant les notaires à assermenter les personnes, et à légaliser les actes, 8 février.

8—Relatif à Ouachita City, 16 fév.

9—Relative aux institutions charitables, fév.

10—Déclarant les mandats pour salaires des fonctionnaires constitutionnels recevables en paiement des taxes, 20 fév.

11—Amendant section 351 des Statuts Révisés sur les cautionnements, 20 fév.

12—Relative aux cautionnements officiels, 20 fév.

13—Relative à la perte de documents par l'incendie de la maison de cour de Livingston, 24 fév.

14—Changement de nom, 24 fév.

15—Relative à l'annulation des caution cautionnements officiels, 25 fév.

16—Relative aux appels des cours de la paroisse Tangipahoa, 27 fév.

17—Fixant les salaires du greffier de la Cour Criminelle Supérieure et de ses députés, 27 fév.

18—Salaires du greffier de la Première Cour de District d'Orléans, etc., 27 fév.

19—Autorisant les demandeurs dans les affaires de saisie provisoire à faire cautionner les propriétés quand les défendeurs ne l'ont pas fait dans les dix jours, 27 fév.

20—Relative à la promulgation des lois, à défaut par le gouverneur de les faire promulguer, 27 fév.

21—Relative aux assurances non incorporées dans l'Etat, 27 février.

22—Sur la charte de La. Equitable life Ins. Co., 28 février.

23—Remise de pénalité sur taxes arriérées dans certaine cas, 2 mars.

24—Obligeant la ville à recevoir jusqu'à $48,000, en paiement des taxes nommées les mandats du bureau métropolitain, 2 mars.

25—Amendant section 1419 des Statuts et autorisant les candidats aux fonctions d'Etat à contester l'élection devant les cours, 2 mars.

26—Employés du gouvernement et des fonctionnaires d'Etat, 7 mars.

27—Secours à Mme Vo Meredith, 7 mars.

28—Fixant l'époque des sessions de la cour de paroisse de Jefferson, 7 mars.

29—Relative aux paroisses Lincoln et Jackson, 7 mars.

30—Amendant section 245 des Statuts révisés, 9 mars.

31—Rappelant la loi du 14 août 1874 sur le paiement des milices, etc., 9 mars.

32—Rappelant les sections 2481 à 2489 des Statuts révisés et la loi du 24 février 1869, 9 mars.

33—Réglant les frais de route pour les services extraordinaires conventions avant l'ajournement de la législature, 9 mars.

34—Relative au transfert des archives de la paroisse St. Bernard et aux sièges des justices de paix, 9 mars.

35—Relative à la réunion des juges et officiers de district, 10 mars.

36—Loi sur le Morgan's Louisiana & Texas railroad and steamship Co., 10 mars.

37—Relative aux compagnies de chemins de fer, emprunts, transferts en, 10 mars.

38—Relative à la consolidation de compagnies de chemins de fer, à l'émission de liens &c., 10 mars.

40—Amendant sec. 3773 des Statuts révisés, déchargeant les devoirs du Trésorier &c., 9 mars.

41—Taxe spéciale, paroisse Lincoln, 10 mars.

42—Incorporant l'Exempt Society Mechanic's Fire Co., No 6, 11 mars.

43—Ordonnant des justices de paix dans le ward de la paroisse Rapides, 11 mars.

44—Relative aux juris dans tout l'Etat, la paroisse d'Orléans exceptée, 11 mars.

45—Amendant, art. 2294 du Code civil d'ériel, 11 mars.

46—Pouvoirs additionnels aux juges de paix de St. Landry, 11 mars.

47—Relative au transfert des actions et amendant la section 213 des Statuts, 11 mars.

48—Loi créant certaines taxes-domiciliées de drainage, et imposant certaines lois sur le drainage dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson, non signée par le gouverneur, 14 mars.

49—Relative aux impressions publiques 16 mars.

50—Relative aux cautionnements des collecteurs de taxes, 14 mars.

51—Ordonnant deux justices de paix, paroisse Avoyelles, 14 mars.

52—Relative au de district judiciaire, 16 mars.

53—Ordonnant une justice de paix, 2e ward, paroisse Assomption, 14 mars.

54—Rappelant, sec. 114 des Statuts révisés, 16 mars.

55—Autorisant les nouvelles paroisses à demander des salaires des juges de district, 16 mars.

56—Relative aux juridictions des deux Cours Criminelles d'Orléans, 16 mars.

57—Autorisant la ville à diminuer des taxes à prélever en échange de certaines taxes foncières, en remboursement, pour $75,000, 16 mars.

58—Relative aux impressions publiques 16 mars.

59—Relative aux cautionnements des collecteurs de taxes, 16 mars.

60—Loi sur le Morgan's Louisiana & Texas railroad and steamship Co., 16 mars.

61—Relative aux impressions publiques 16 mars.

VERSEUR.
Ligne de l'Adriatique du Nord.
BREMEN, HAVRE, PARIS.
NEW-ORLEANS, VIA LE HAVRE.
L'Amérique, Capitaine Kuhlmann, partira pour le Havre, le 26 mai, à midi.
PRIX DU PASSAGE:
Première cabine (vin compris) $100
Deuxième — — 75
Troisième — — 50
Prix du passage pour Paris, Londres et toute autre station d'Angleterre:
Première cabine (vin compris) ..... $90 à $100
Deuxième — — 60
Troisième — — 40
MILLES ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS
Passage d'Amérique pour les amis et parents des immigrants vivant, travaillant et ayant leur domicile en France.
Pour plus de détails, s'adresser à
Mm. P. GUGGENHEIMER & Cie.
Agents, No 62 de la rue de l'Union.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
(Service Français)
Départ tous les Samedis, du Havre pour New-York.
Escale à PLYMOUTH (G.-B.) pour les passagers et la poste.
La Compagnie ne prend de ces lignes que les passagers pour les ports ci-dessus, mais elle prend des marchandises pour tous ports de France, Espagne, Italie, Levant, Mer Noire, Mer Rouge, Indes, Chine, Japon, Australie, Nouvelle-Calédonie, Tonkin, Cochinchine, Cambodge, Siam, Birmanie, Malacca, Sumatra, Java, Bornéo, Philippines, Mexique, Pérou, Chili, Bolivie, Equateur, Nouvelle-Grenade, Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Salvador, Nicaragua, Haïti, Cuba, Portorico, Brésil, Uruguay, Buenos-Ayres, Patagonie, Terre de Feu, Nouvelle-Zélande, Tahiti, Marquises, Sandwich